

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 14 DECEMBRE 2017

Présents : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Sabine CHAUSSAT, Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Sébastien LAINÉ, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-Pierre BOUDES (pouvoir à Mme MARTINEZ-DUPUIS), Régis LOUBET (pouvoir à Mme CHAUSSAT), Victor PEREIRA (pouvoir à M. LAINÉ)

Excusé : Baptiste LALFERT

Absents : Julie LABRY, Sylvain SECONDY

1. A l'unanimité, approbation du projet de convention de stérilisation et d'identification des chats errants à intervenir avec la fondation 30 millions d'amis.
2. A l'unanimité, décision de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant de 45 263 € HT pour les travaux de voirie 2017.
3. A l'unanimité, décision de retenir l'offre de SAUR pour un montant de 22 020 € HT (Lot n°1) ainsi que l'offre de JBS/CAMINAL pour un montant de 16 200 € HT (Lot n°2) pour les travaux de démolition du bâtiment de l'ancienne station d'épuration.
4. A l'unanimité, décision de modifier le budget communal 2017 comme suit :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
011 – charges à caractère général :	- 1 000
023 – virement section d'investissement :	+ 1 000

<u>Dépenses d'investissement</u>	<u>Recettes d'investissement</u>
964 – acoustique restaurant scolaire :	+ 1 000
	021 – virement section fonctionnement : + 1 000
5. A l'unanimité, décision de modifier le budget des services d'eau et d'assainissement 2017 comme suit :

<u>Dépenses d'investissement</u>	<u>Recettes d'investissement</u>
020 – dépenses imprévues :	70 000
23 – immobilisations en cours :	- 48 000
041 – opérations patrimoniales :	- 8 000
	13 – subventions d'investissement : 30 000
	27 – autres immobilisations financières : - 8 000
	041 – opérations patrimoniales : - 8 000
6. A 10 voix pour et 2 abstentions (CHEYNET, COIGNARD) approbation du principe du versement d'une avance de trésorerie par les communes à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (excédents constatés sur les comptes de gestion 2016).
7. A l'unanimité, les tarifs des concessions dans le cimetière communal sont maintenus pour 2018.
8. A l'unanimité, les tarifs de location de la salle polyvalente sont maintenus pour 2018.
9. A l'unanimité, les tarifs du restaurant scolaire sont maintenus pour 2018.
10. A l'unanimité, les tarifs des activités péri et extra scolaire sont maintenus pour 2018 (après déduction des aides auxquelles peut prétendre la famille, un coût minimum de 2 euros par jour et par enfant et 1 euro par demi-journée et par enfant sera facturé).
11. A l'unanimité, les tarifs des repas du 13 juillet sont maintenus pour 2018.
12. A l'unanimité, modification du tableau des effectifs du personnel communal.
13. A l'unanimité, la rémunération du personnel nécessaire au recensement de la population 2018 est fixée.
14. A l'unanimité, décision de charger le centre de gestion de la fonction publique de l'Hérault de lancer une procédure de marché public en vue, le cas échéant, de souscrire une convention d'assurance couvrant les risques statutaires.

15.M. le Maire rend compte de sa décision de ne pas préempter les parcelles suivantes, après avis de la commission aménagement du territoire : A 327, 373, 325, 331 (DIA 17-5360).

16. Questions diverses

Vu pour être affiché le 18 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 18 décembre 2017,

LE MAIRE,



Jean-Claude CROS